

Elections en République démocratique du Congo

Participation des femmes aux élections en 2023

BENITA PUNGWE, FHS CONGO





Après 2006, 2011 et 2018, la République démocratique du Congo (RDC) se trouve pour la quatrième fois dans une année électorale depuis l'introduction de la nouvelle

constitution en 2006. Le 20 décembre 2023, il est prévu d'élire aussi bien le président et le parlement national que les parlements provinciaux. Les élections au niveau des communes se tiendra l'année prochaine. Dans ce contexte, la question de la participation effective des femmes se pose de plus en plus. Notamment parce que le président en exercice Félix Tshisekedi a proclamé, dès son entrée en fonction en 2019, sa volonté d'amener davantage de femmes à des postes de direction politique. En effet, bien que les femmes constituent la majorité de la population (51%), elles restent nettement sous-représentées en tant que mandataires et décideurs politiques. Et ce, bien que la Constitution et la loi électorale prévoient d'augmenter la proportion de femmes.

La proportion de femmes augmente, mais assez rapidement?

On constate tout de même une certaine amélioration à plusieurs niveaux depuis 2006. A l'Assemblée nationale, la première chambre du Parlement, le pourcentage de femmes sur les listes de candidats était de 11,7% en 2018 et 49 des 500 sièges (9,8%) étaient initialement occupés par des femmes. Cette proportion est passée à 66 (13%) actuellement, car certains députés qui ont rejoint le cabinet ont vu leurs sièges remplacés par des députées. Cette année, les femmes occupent 17% des places sur les listes. Selon ONU Femmes, un nombre élevé de candidates est associé à une forte probabilité d'élire davantage de femmes. Pourtant, lors des élections législatives au niveau national, on constate que le pourcentage de femmes élues est inférieur au pourcentage de femmes candidates à un poste. C'est l'inverse pour les hommes. Les femmes ont tendance à se présenter dans des circonscriptions moins prometteuses ou à se présenter pour des micro-partis dont les chances d'être élues sont déjà faibles.

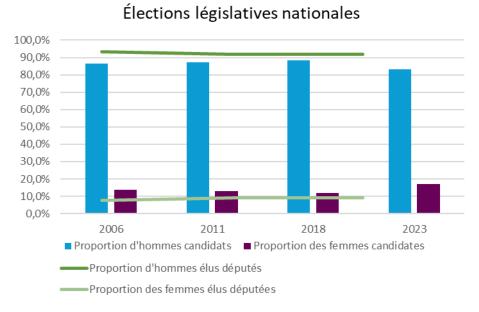


Figure 1: Pourcentage de candidats et de députés élus par sexe



Bureau République Démocratique

En outre, pour la première fois, plus d'un quart (16 sur 58) des postes du cabinet du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde sont occupés par des femmes. Parmi elles, la ministre de l'Environnement Eve Bazaiba, qui fait partie des diplômées du programme de promotion des femmes de la Fondation Hanns Seidel (FHS). La proportion de femmes dans le gouvernement actuel est de 28%, soit une augmentation de 18 points de pourcentage depuis l'entrée en fonction du président Tshisekedi.

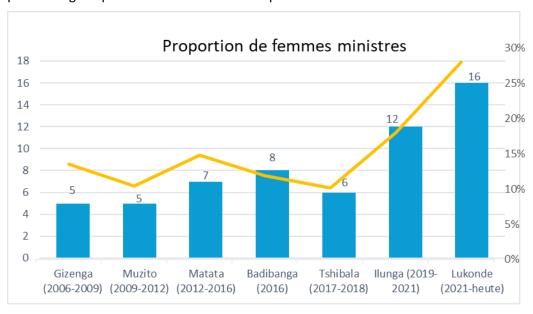


Figure 2: Nombre et pourcentage de femmes ministres depuis la mise en œuvre de la nouvelle Constitution en 2006

Pourcentage de femmes ministres

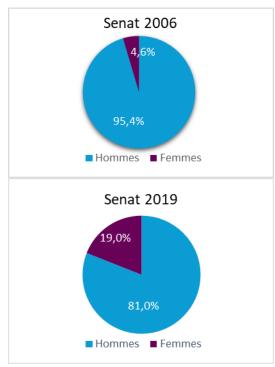


Figure 3: Pourcentage de sénateurs élus au suffrage indirect par sexe

Sénat, dont les membres indirectement désignés par les parlements provinciaux, la proportion de femmes a presque été multipliée par cinq entre 2006 et 2019 (voir figure 3). Dans les provinces du sud-est, le Tanganyika et le Haut-Katanga, ainsi que dans les provinces du sud-ouest, le Kwilu et le Kwango, les femmes représentent même plus de la moitié des sénateurs. Ces provinces ont également un pourcentage élevé de femmes dans leurs parlements provinciaux, ce qui pourrait indiquer que les femmes sont plus attentives la représentation des femmes.

Les femmes ont donc tendance à participer davantage au pouvoir politique, mais les progrès sont encore loin d'être satisfaisants pour de nombreuses organisations de promotion des droits des femmes. Afin de garantir une participation élevée parmi les



candidates aux élections de cette année, le Parlement a adopté en 2022 une loi visant à encourager les partis politiques à présenter davantage de femmes. La loi électorale

stipule que tout parti qui présente plus de 50% de femmes sur sa liste de parti dans une circonscription électorale est totalement exempté du paiement de la caution électorale. Il s'agit d'une charge non remboursable destinée à financer la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui varie selon les fonctions, de 114 € pour les conseillers municipaux à plus de 60.000 € pour les candidats à la présidence.

Echelon	CDF	EUR
Conseil municipal	300.000	114€
Députation provincial	1.000.000	380€
Députation national	1.600.000	607€
Présidence	160.000.000	60.735 €

Tabelle 1: Montant de la caution pour les différents offices

Cependant, peu de partis ont respecté cette loi et laissent donc les femmes en minorité sur leurs listes de candidats. Même le parti présidentiel UDPS, dont la direction avait invité ses membres féminins à se présenter en nombre aux élections de 2023, n'a pas réussi à pourvoir la moitié de ses places sur les listes par des femmes. La plupart des partis politiques ont ainsi préféré payer des cautions élevées pour l'inscription des candidates. Comment alors comprendre cette décision ?

Les raisons de cette faible représentation sont nombreuses



Figure 4: Lors d'une activité

volonté Malgré une politique présumée, le nombre de femmes engagées en politique reste très faible. Certains partis ont eu du mal à trouver dans leurs propres rangs des femmes qualifiées et engagées. Les représentants de la société civile évoquent plusieurs raisons à cela, liées à la culture locale, au niveau d'éducation ainsi qu'à la situation financière des

femmes. Le paradoxe culturel montre que les femmes jouent certes un rôle important dans la société, mais que par le passé, elles n'ont pas eu libre accès à la politique dans un environnement politique culturellement dominé par les hommes. C'est pourquoi de nombreuses femmes n'osent pas s'engager en politique par crainte de la discrimination.



Le niveau d'éducation de nombreuses femmes reste un obstacle majeur. Le taux d'alphabétisation est plus faible chez les femmes (71%) que chez les hommes (89%).

En outre, les candidatures à des postes politiques impliquent des dépenses élévées, par exemple pour financer l'enregistrement et la campagne électorale. Selon la Banque mondiale, les femmes congolaises gagnent jusqu'à 77% de moins que les hommes, ce qui rend ces dépenses beaucoup plus difficiles à financer.

La longue lutte pour la participation politique

Ce phénomène illustre la longue lutte des femmes congolaises pour leur participation à la vie politique. Bien que la femme congolaise joue un rôle important sur le plan social et culturel, elle a longtemps été absente de la vie politique, qui reste un domaine réservé aux hommes.

Les appels à une plus grande implication des femmes dans les processus politiques se sont multipliés après la rupture globale de 1989/90, lorsque l'ancien dictateur Mobutu Sese Seko a autorisé le pluralisme des partis dans le Zaïre de l'époque. Mais ce n'est que lors des négociations de paix entre les mouvements rebelles et le gouvernement de 2001 à 2003 pour mettre fin à la deuxième guerre du Congo que les femmes congolaises ont pu se faire entendre. Elles ont formé une alliance transcendant les camps afin de contribuer au rétablissement de la paix dans le pays. Dans ce contexte, de nombreux mouvements et organisations de femmes ont vu le jour pour consolider la participation des femmes aux processus politiques. Comme nous l'avons vu, le pays connaît depuis lors une augmentation constante du nombre de femmes dans les institutions gouvernementales.

La participation des femmes augmente, également grâce à la FHS

Dès 2005, la FHS a reconnu le besoin d'accompagner ces femmes engagées en politique et a d'abord lancé une initiative de promotion des femmes, axée sur l'amélioration de la visibilité individuelle des femmes et sur l'enseignement de stratégies visant à gagner la confiance des électeurs. Les différents modules permettent non seulement aux femmes d'acquérir des connaissances et une compréhension de la politique et de la gestion, mais aussi de renforcer leur confiance en elles en tant qu'actrices importantes et leaders. Parallèlement, le programme de coaching leur permet de se former à la prise de parole en public et à la présentation.



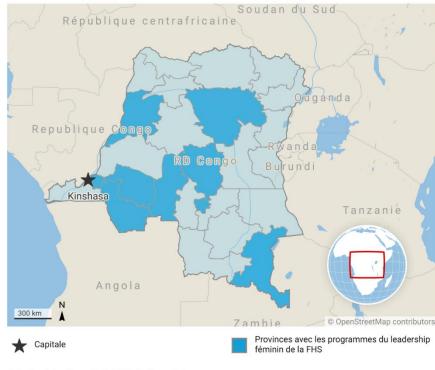
Ce programme a été étendu en 2011. Le fait que de nombreuses femmes formées par la FHS occupent aujourd'hui des postes de direction dans la politique, l'économie et

la société est une preuve évidente de la réussite du projet. Au total, plus de 360 femmes ont participé au programme de formation de deux ans visant à renforcer les compétences de

leadership des femmes depuis 2011. Cette année, plus de 50 femmes ayant bénéficié du soutien de la FHS au Congo se présentent aux élections en tant députées au niveau national et régional ainsi que conseillères municipales. L'accompagnement des femmes dans le processus d'obtention d'une grande participation politique est devenu d'autant plus important que leur représentation politique reste faible. En collaboration avec ses partenaires, la FHS poursuit le programme de renforcement du leadership féminin afin de permettre une plus grande participation des femmes à la vie politique en RDC dans l'avenir.

Carte de la RDC

La FHS appuie des programmes de renforcement du leadership féminin dans 9 des 26 provinces



Carte: Fondation Hanns Seidel RDC • Créé avec Datawrapper

Figure 5: Provinces dans lesquelles les femmes sont formées par la FHS

Perspectives: Le soutien reste important

La proportion de femmes dans les institutions gouvernementales ne cesse d'augmenter. La nouvelle loi électorale et la volonté politique du gouvernement actuel montrent que la RDC est sur la bonne voie pour donner aux femmes un plus grand accès à la participation politique. De nombreux programmes ont été mis en place pour donner aux femmes les connaissances nécessaires afin de les préparer à des postes de direction dans la politique, l'économie et la société. Mais les raisons de cette participation encore faible montrent aussi qu'il est important de continuer à travailler avec les femmes à tous les niveaux de la société afin de leur fournir les ressources nécessaires pour leur participation politique.



Sources

- 7sur7. (4. April 2023). *7sur7.cd*. Von https://7sur7.cd/2023/04/05/rdc-lassemblee-nationale-comptedesormais-66-femmes-deputees-la-session-de-mars-2023 abgerufen
- Actualité.cd. (29. März 2023). *Actualité.CD*. Von https://actualite.cd/2023/03/29/rdc-gouvernement-de-sama-lukonde-i-ii-la-representativite-des-femmes-passe-28# abgerufen
- CENI. (5. Juli 2022). CENI. Von https://www.ceni.cd/sites/default/files/2023-06/LOI%20ELECTORALE%20N%C2%B022-029%20DU%2029%20JUIN%202022%20%281%29.PDF abgerufen
- Ekofo, J.-R. (2023). Députation nationale: plus de 24.000 candidats pour 500 sièges. Le Phare, 2-4.
- Mediacongo. (24. März 2023). *Mediacongo.net*. Von Denise Nyakeru Tshisekedi invite les femmes de l'UDPS à postuler aux échéances électorales de 2023 (mediacongo.net) abgerufen
- Radio Okapi. (23. August 2023). *Radio Okapi*. Von https://actualite.cd/index.php/2023/08/23/rdc-cafco-dresse-des-recommandations-en-lien-avec-les-legislatives-nationales abgerufen
- UN Women. (2019). Etude sur la représentation et l'influence des femmes en politique République Démocratique du Congo. Kinshasa.
- Weltbank. (2020). *Donnée Banque Mondiale*. Von https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SE.ADT.LITR.MA.ZS?locations=CD abgerufen